



## **Avis du CSE sur le projet de prise à bail en vue du déménagement du site de France 3 à Bourges**

Les élus ont pris connaissance du projet de prise à bail présenté par la direction de France 3 Centre Val de Loire lors de la réunion plénière du 25 janvier 2023.

Ils saluent le fait que la direction ait revisité son projet, suite aux remarques des élus lors de la réunion du 16 novembre 2022. Ce travail a abouti à l'abandon du 1<sup>er</sup> site envisagé et à l'identification d'un bâtiment alternatif, rue Champollion, qui correspond mieux aux attentes des utilisateurs salariés.

Les élus notent que les salariés et les RP ont pu visiter le site et ont donné un retour favorable.

Ils notent en particulier la prise en compte des demandes suivantes : aménagement d'un parking à vélos sécurisé, d'une douche, WC propres aux locaux de France 3, parkings gratuits et transports en commun à proximité.

Les élus formulent cependant plusieurs réserves :

- La superficie des locaux, limitée, ne permet pas d'aménager d'espace de réunion ou de cabine speak pour l'enregistrement des commentaires.
- Le bâtiment est situé derrière la gare dans une zone d'activité désertée en dehors des heures de bureau, ce qui peut générer chez les salariés commençant tôt ou finissant tard, un sentiment d'insécurité.
- Sa situation, à 20 minutes du centre-ville est un inconvénient pour la réalisation d'un certain nombre d'interviews qui se faisaient jusqu'ici à pied.

Pour la suite, les élus enjoignent à la direction d'associer étroitement l'équipe et ses représentants à l'élaboration du projet d'aménagement du futur site.

**Adopté à l'unanimité des 25 votants  
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Paris, le 25 janvier 2023